La latinité roumaine invoquée par le Saint-Siège – entre histoire et politique

Ioan-Aurel Pop

La curie papale, en dépit du concept d'universalité qu'elle promouvait constamment, a toujours eu une vision Central réaliste, pragmatique du monde.

Ioan-Aurel Pop

Professeur à l'Université "Babeş-Bolyai", directeur du Centre d'Etudes Transylvaines de Cluj. Spécialiste en histoire médiévale de la Roumanie et en histoire des institutions médiévales de l'Europe Centrale. Auteur, entre autres, des volumes: "Romanians and Hungarians from 9th to the 14th Century", 1996, "Geneza medievală a națiunilor moderne" (Genèse médiévale des nations modernes), 1998.

ans la Citadelle Eternelle ou à Avignon on a admis assez tôt l'existence des "différentes Eglises spéciales" (diversas ecclesias speciales), gouvernées par le pape par l'intermédiaire d'autres pasteurs, interposés. On réalisait un suivi strict de ces Eglises, "en ordre, pays par pays", de sorte que les provinces ecclésiastiques étaient identiques aux formations politiques qui, en grand, allaient donner naissance aux Etats nationaux de plus tard¹. Cette complexité ethnique et politique du monde rendait nécessaire la connaissance par le Saint-Siège des données historiques-géographiques sur les différents pays et peuples. Ces données étaient ensuite soigneusement employées afin d'attirer certains souverains, ainsi que leurs Etats, du côté de la politique papale, pour faire croître le nombre des fidèles et des églises subordonnées à Rome au détriment de Constantinople, des hérésies, du paganisme, pour la participation aux amples actions menées au nom du Christianisme, telles que les croisades classiques ou la lutte pour la défense de l'Europe contre les assauts islamiques.

Les Roumains et leurs Etats médiévaux présentaient un intérêt particulier dans ce sens, notamment après la conquête de Constantinople par les Latins en 1203-12042. Le pape Innocent III (1198-1216), personnalité marquante du monde occidental, poursuivait dans sa politique œcuménique l'attraction des peuples et des Eglises orientales dans la sphère de la Rome pontificale. Cette chose était théoriquement réalisée en 1204, quand la patriarchie œcuménique de Constantinople est forcément devenue latine. Ce qui restait encore à réaliser était l'aspect pratique de cette difficile entreprise. Un grand succès dans ce sens a été, naturellement, l'attraction dans la sphère politique-religieuse de la papauté de l'Empire Valaque-Bulgare des Assénides, créé en 1185-1187 (suite à une grande révolte anti-byzantine) dirigée vers 1200 par le "Valaque" (Roumain) Ioniță cel Frumos (Jean le Beau) ou Kaloïannis (1197-1207). Pour ce faire, les deux souverains, à savoir le pape Innocent et l'empereur Ionită ont entretenu une correspondance riche et se sont servi, parmi les arguments de la nouvelle alliance politique et confessionnelle, de l'idée de la latinité des Roumains. C'est le pape qui a écrit pour la première fois à Ionită, vers 1202, que "les ancêtres" du souverain roumain "descendraient de la souche noble de la ville de Rome"3. Les lettres de la chancellerie papale ont continué pendant les années suivantes à détailler la même idée: on dit et on sait que Ioniță et son peuple descendent de la souche noble des Romains et que "dans leur chair et sang" ils sont d'origine romaine, ce qui suppose qu'ils doivent naturellement appartenir à "l'Eglise romane" et à "la foi catholique". L'empereur Ionită n'a pas évité non plus l'idée de la latinité de son peuple; il écrivait au pape dès 1202 que "nous avons remercié Dieu Tout-Puissant... qui nous a ramené le souvenir de l'origine et de notre patrie (latine) dont nous descendons"⁴. Le métropolite de Trnovo écrivait aussi au souverain pontife que l'empereur Ioniță et tout son empire "manifestent toute la dévotion envers l'Eglise de Rome, en tant que héritiers et successeurs d'origine romaine"5. Autrement-dit, par des raisons d'autorité spirituelle et temporelle, tant la curie papale que la chancellerie de l'Etat bulgare-roumain se servaient vers 1.200 de preuves qui dévoilaient le fait que les hauts prélats et certains Roumains étaient conscients de la latinité de ces derniers. L'attraction des Roumains vers l'union à l'Eglise de Rome n'a pas duré à ce moment-là, mais le souvenir de leurs liens de sang avec la latinité s'est perpétué dans le temps.

Une autre reconnaissance, indirecte cette fois-ci, de la latinité des Roumains par la curie papale date de 1345, quand le pape Clément VI écrivit à Louis d'Anjou, le roi de Hongrie (1342-1382) que les "Valaques roumains" (Olachi Romani), "habitant dans les parties de la Transylvanie, de la Valachie et du Sirmium" ont reçu la foi catholique⁶. On peut voir que, après des années, la curie papale (se trouvant à ce moment à Avignon) utilisait deux noms pour les Roumains: un nom qui n'était utilisé que par les étrangers et que les Roumains ne connaissaient et n'utilisaient pas (blac, vlah, valah, voloh ou, dans ce cas, olah provenu par filière hongroise) et un autre utilisé par les Roumains mêmes, dérivé directement du latin Romanus. Dans le cas de la lettre papale de 1345, la forme de Romani

avait probablement en vue l'appartenance de ces Roumains à l'Eglise appelée romane par la tradition et étant originaire de Rome.

Vers 1452-1453, le secrétaire apostolique Flavio Biondo, entraîné dans les efforts de formation d'une coalition anti-ottomane, parlait des Roumains dans deux de ses discours, en les appelant *Daci Ripenses sive Valachi* et disant que ceux-ci sont d'origine romaine. Biondo est arrivé à cette conclusion sous l'influence des visiteurs roumains à Rome, qu'il avait entendu parler le roumain, c'est-à-dire un latin rustique et corrompu⁸. Vers la même époque, l'humaniste et le prélat Enea Silvio Piccolomini (devenu pape en 1458 sous le nom de Pie II) s'occupait des Roumains, en tant que érudit, prélat et homme politique, dans le contexte de la résistance anti-ottomane. Il disait que les Roumains sont "d'origine italienne" et qu'ils parlaient une langue latine, bien que changée pour la plupart et ne pouvant qu'à peine être comprise par quelqu'un d'Italie". Un collaborateur du pape Pie II, à savoir Nicolas de Modrusa, accomplissant des missions politiques en Europe Orientale, écrivait aussi avant 1473 que les Roumains "parlent dès la plus tendre enfance une langue populaire, qui est le latin, dont ils n'avaient point perdu l'usage" 10.

Après environ un siècle, vers 1568, l'abbé Giulio Ruggiero, nonce apostolique en Pologne, écrivait au pape Pie V dans un rapport sur la latinité des Roumains, se basant sur trois arguments: le passé de colonie romaine des Pays Roumains, le nom des Roumains et la langue latine corrompue, similaire à l'italien, parlée par ceux-ci¹¹. Pour le pape Grégoire XIII (1572-1585), qui a repris le programme catholique dans la forme plus rigoureuse décidée par le concile de Trent, ont travaillé le légat Giovanni Francesco Commendone (1523-1584) et le jésuite Antonio Possevino (1533-1611)¹². Le premier parlait des Pays Roumains comme d'une colonie des Romains, le second disait que les Roumains sont les restes d'une colonie romaine antique et qu'ils parlent un italien ou un latin corrompu, étant des chrétiens de rite grec, facile à attirer à la foi catholique. Ces espoirs enthousiastes, issus de l'ambiance de la Contre-réforme, relatifs au renforcement du catholicisme, allaient par la suite prouver leur inconsistance.

Le dernier témoignage sur la latinité des Roumains qui vient de la curie papale au XVIe siècle date de l'époque du prince roumain Michel le Brave (1593-1601). C'était la période d'une nouvelle ligue chrétienne, initiée par le pape Clément VIII, ligue à laquelle furent attirés aussi les Pays Roumains. Pour le succès de cette entreprise, le souverain pontife signait, le 10 novembre 1593, ses instructions adressées à un émissaire missionnaire qui allait traverser les pays intéressés. De plus, la chancellerie papale avait élaboré plusieurs lettres adressées au roi polonais, aux princes de la Valachie, de la Moldavie et de la Transylvanie, au capitaine des Cosaques etc., leur conseillant de se rallier rapidement à la Sainte Ligue. Les lettres étaient identiques, outre le fait que le texte adressé au prince de la Valachie avait un élément supplémentaire: "J'ai entendu parler que tu es une grande âme et que ton peuple descend des Romains et des Italiens" L'émissaire papal devait, conformément aux instructions, rappeler aux Valaques et aux Moldaves qu'eils sont une colonie d'Italiens" et qu'ils ne pouvaient pas lutter contre les chrétiens et verser "le sang

de leurs propres parents"¹⁴. Evidemment, la curie papale savait bien que l'idée de la latinité était susceptible de sensibiliser les Roumains. Leur rappelant leur origine romaine illustre, le Saint-Père et son entourage savaient que c'était une modalité de conseiller aux Roumains de se montrer à la hauteur de leurs ancêtres et de lutter contre les ennemis de la croix, comme ils l'avaient tant de fois fait auparavant.

es quelques témoignages choisis démontrent que la latinité des Roumains a été une idée-force au Moyen Age, idée qui a dominé autant la pensée des érudits et des académies savantes, que les chancelleries occidentales. La curie papale avait dès le XIIe siècle un système de données, basé sur un programme cohérent, relatives au centre de l'Europe et particulièrement aux Roumains, programme rendu rapidement actif après la IVe Croisade (1202-1204). Ces données ont été généralement recueillies sur place, chez les Roumains mêmes et chez leurs voisins. Ainsi, l'idée de l'origine romaine des Roumains devint le principal argument politique dans les efforts du pape de lutte anti-ottomane, d'élargissement de l'autorité pontificale dans la région carpatique et danubienne, d'attraction vers l'union à l'Eglise de l'Occident, Depuis Innocent III à Clément VIII, en ce qui concerne la politique papale envers les Roumains il y a eu au moins cette constante: la sensibilisation et la mobilisation des Roumains à différentes occasions par le rappel de leur latinité. Ce fait démontre bien que les Roumains aussi – naturellement, quelques-uns d'entre eux, notamment leurs leaders - étaient conscients de leur origine latine et en étaient fiers, réagissant de manière positive au moment où ils en entendaient parler¹⁵. Dans la vision de la curie pontificale, l'unité de l'Europe chrétienne devait être préservée et défendue et l'appartenance des Roumains à cette civilisation unitaire européenne devenait évidente grâce à leur latinité. Par conséquent, la latinité des Roumains était connue à différents niveaux au Moyen Age, tant dans le milieu roumain qu'à l'extérieur, et la curie papale a joué un rôle important dans le renforcement de cette idée, dans sa diffusion, à la fois parmi les Roumains qu'en Europe politique, religieuse et savante.

Notes

¹ Ioan-Aurel Pop, Geneza medievală a națiunilor moderne (secolele XIII-XVI), Bucarest, 1998, pp. 116-117.

² Voir Şerban Papacostea, Românii în secolul al XIII-lea. Între crucintă și Imperiul Mongol, Bucarest, 1993, pp. 11-55.

² Eudoxiu de Hurmuzaki, *Documente priritoare la istoria románilor*, vol. I, Ière partie, Bucarest, 1887, pp. 1 et les suivantes; *Acta Innocentii PP III (1198-1216)*. E Registris Vaticanis aliisque cruit, introductione auxit, notisque illustravit P. Teodosius Halušćynskij, Rome, 1944, p. 207; Adolf Armbruster, *Romanitatea românilor. Istoria unei idei*, IIe édition, Bucarest, 1993, p. 33. Voir aussi l'édition française de ce dernier ouvrage, parue à Bucarest en 1977.

- ⁴ Acta Innocentii..., p. 563; A. Armbruster, op. cit., p. 33; Răscoala și statul Asăneștilor, coord. Eugen Stânescu, Bucarest, 1989, p. 33.
- ⁵ Acta Innocentii..., p. 564; A. Armbruster, op. cit., p. 34.
- ⁶ Acta Clementis PP VI (1342-1352). E Regestis Vaticanis aliisque fontibus collegit Aloysius L. Tautu, Rome, 1960, pp. 100-102; Documenta Romaniae Historica, D. Relații intre Țările Române, vol. I, Bucarest, 1977, pp. 60-61.
- ⁷ Cesare Alzati, Etnia e universalismo. Note in margine alla continuità del termine Romanus tra le genti romene, dans La nozione di "romano" tra cittadinanza e universalità. Il Seminario Internazionale di Studi Storici "Da Roma alla Terza Roma", Campidoglio, 21-23 aprile 1982, Naples, 1984, pp. 437-448.
- ⁸ Alexandru Marcu, Reflessi di storia rumena in opere italiane dei secoli XIV e XV, dans Ephemeris Dacoromana, I, 1923, pp. 362-363.
- ^a Maria Holban, Călători străini despre Tarile Române, vol. I, Bucarest, 1968, pp. 472-474.
- ¹⁰ Şerban Papacostea, Les Roumains et la conscience de leur romanité au Moyen Age, dans Revue Roumaine d'Histoire, IV, 1965, no. 1, pp. 15-24.
- ¹¹ Nicolae Iorga, Acte și fragmente cu privire la istoria românilor, vol. I, Bucarest, 1895, p. 14; A. Armbruster, op. cit., pp. 125-126.
- ¹² Maria Holban, op. cit., vol. II, Bucarest, 1970, p. 372 et les suivantes; Andrei Veress, Epistolae et acta Jesuitarum Transylvaniae temporibus principum Bathory (1571-1613), vol. I, Budapest, 1911, p. 527 et les suivantes; A. Armbruster, op. cit., pp. 128-130.
- ¹³ Hurmuzaki, Documente..., vol. III/1, p. 175; A. Armbruster, op. cit., p. 143.
- ¹⁴ Hurmuzaki, Documente..., vol. III/2, pp. 38-39; A. Armbruster, op. cit., p. 143.
- 15 Ş. Papacostea, Les Rouniains..., passim, A. Armbruster, op. cit., passim. Drary Cluj